

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES ETCHÉMINES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **5 février 2019** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de monsieur Claude Roy, maire suppléant, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Sont présents :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas  
Siège #2 - Monsieur Claude Roy  
Siège #3 - Monsieur Bruno Roy  
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert  
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère  
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Est absente :

La mairesse, madame Lucie Gagnon

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum, le maire suppléant, monsieur Claude Roy déclare la séance ouverte, il est 19H00.

**2019-02-24**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-02-25**

**3.1 - Séance ordinaire et extraordinaire du 15 janvier 2019**

Copie des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil tenue le mardi 15 janvier dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil tenues le mardi 15 janvier dernier tels que rédigés.

ADOPTÉE

**2019-02-26**

**3.1.1 - Suivi des procès-verbaux**

Aucun suivi

**4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

2019-02-27

**4.1 - Comptes du mois**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes du mois de janvier 2019 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

|              |                     |
|--------------|---------------------|
| Comptes      | 113 292.63\$        |
| Salaires     | 13 201.97\$         |
| <b>Total</b> | <b>126 494.60\$</b> |

ADOPTÉE

**5 - CORRESPONDANCE**

**5.1 - Bordereau des correspondances**

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

2019-02-28

**5.2 - Renouvellement adhésion Radio Bellechasse-Etchemins**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De renouveler notre abonnement à Radio Bellechasse-Etchemins au coût de 40\$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE

**6 - ADMINISTRATION**

2019-02-29

**6.1 - Résolution TECQ**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bruno Roy  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

**2019-02-30**

## **6.2 - Vente pour taxes**

Il n'y a aucun dossier à présenter.

**2019-02-31**

## **6.3 - Réparation salles de toilettes**

Considérant qu'un tuyau à éclaté à cause du gel.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la réparation des salles de toilettes de la grande salle pour isoler la tuyauterie.

ADOPTÉE

**2019-02-32**

## **6.4 - Assurance**

Attendu que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC des Etchemins une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques;

Attendu qu'une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté le 16 juin 2015 par la MRC des Etchemins et est entré en vigueur le 20 juillet 2015;

Attendu que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrées, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en oeuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

Attendu que la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, encourage la mise en oeuvre des schémas de couverture de risques;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs annuels prévus au plan quinquennal du schéma incendie attestée le 6 mars 2018 et s'engage à réaliser tous les objectifs qui seront prévus au prochain schéma incendie qui sera attesté.

Il est également résolu que la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague une réduction de prime de 10% au chapitre de l'Assurance des biens (Bâtiment/contenu), à titre de membre

sociétaire mettant en oeuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉE

**2019-02-33**

**6.5 - Demande de commandite Finissants 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bruno Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'offrir une commandite de 25\$ pour le bottin des finissants 2019 de la polyvalente des Abénaquis de St-Prosper.

ADOPTÉE

**7 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

**8.1 - Rapport du directeur incendie**

**2019-02-34**

**8.2 - Nouveau pompier**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'engager Brian Gilbert comme pompier volontaire.

ADOPTÉE

**2019-02-35**

**8.3 - Formations relation de presse et porte-parole**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Vicky Giguère, Claude Roy et Benoît Roy à participer à la formation gratuite offerte par Urgence-vie "Vos relations de presse en situation d'urgence" et "Être porte-parole lors d'une situation d'urgence".

Les 2 formations de 3 heures chacune seront données le 19 mars prochain à la MRC des Etchemins.

D'assumer les frais directement reliés à la formation.

ADOPTÉE

**2019-02-36**

**8.4 - Accès au portail de la Sécurité publique**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'annuler l'accès de madame Odette Poulin et de créer un nouvel accès au nom de Claude Roy sur le portail de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

**9 - VOIRIE**

**9.1 - Rapport de voirie**

**2019-02-37**

**9.2 - Demande de subvention députée**

ATTENDU QUE notre municipalité désire faire une demande d'aide financière à même l'enveloppe discrétionnaire de notre députée pour un montant de 30 000\$;

ATTENDU QUE l'on désire faire de l'amélioration dans les rangs qui ne sont pas touchés par les programmes de subvention.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE demander à notre députée, Madame Stéphanie Lachance, à même son budget discrétionnaire, une somme de 30 000\$ pour des travaux dans les rangs qui ne sont pas touchés par des programmes de subvention.

ADOPTÉE

## **10 - LOISIRS ET CULTURE**

**2019-02-38**

### **10.1 - Plancher du local des loisirs**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de Beauce-Innovation au prix de 11 591.21\$ taxes incluses pour la réfection du plancher du local des loisirs dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

ADOPTÉE

**2019-02-39**

### **10.2 - Bandes de patinoire**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de Omni-Tech Sport au prix de 35 396,52\$ taxes incluses pour l'achat et l'installation de bandes de patinoire dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

ADOPTÉE

**2019-02-40**

### **10.3 - Animateur de camp de jour**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'afficher une offre d'emploi pour engager un animateur de camp de jour pour l'été 2019 ainsi qu'un animateur en chef pour les 3 camps de jours.

D'adopter l'échelle salariale présentée.

D'autoriser la directrice générale à effectuer les entrevues en collaboration avec notre chargée de projet en loisirs.

ADOPTÉE

## **11 - DÉVELOPPEMENT**

## **12 - URBANISME**

## **13 - HYGIÈNE DU MILIEU**

**2019-02-41**

### **13.1 - Mandat ingénierie puits édifice**

Considérant l'avis de non-conformité reçu le 10 octobre dernier par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Considérant que cet avis mentionne l'obligation de mandater un ingénieur dûment habilité afin de produire un rapport permettant d'établir des travaux

requis afin de rendre conformes nos installations aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de Terrapex au prix de 700\$ plus taxes afin de fournir un avis professionnel et de produire le rapport exigé.

ADOPTÉE

#### **14 - VARIA**

Aucun sujet

#### **15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2019-02-42**

#### **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
QUE la séance soit levée à 19h50

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Lucie Gagnon  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Vicky Giguère  
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Lucie Gagnon  
Mairesse